

TITAN CEMENT INTERNATIONAL SA

Rue de la Loi 23, 7^e étage bte 4, 1040 Bruxelles

Registre des personnes morales (Bruxelles) : 0699.936.657

Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de Titan Cement International SA (la *Société*), qui se tiendra le jeudi 12 mai 2022 à 10h00 (CET) à l'hôtel Hilton Nicosia à Chypre, rue Achaion 1, Engomi, 2413 Nicosie.

AVIS DE PARTICIPATION

Pour être valable, cet avis de participation doit être reçu par la Société au plus tard le vendredi 6 mai 2022. Les actionnaires sont priés d'envoyer l'avis de participation signé à l'adresse électronique general-meeting@titancement.com dans le délai mentionné ci-dessus.

Les actionnaires détenant des actions via Euroclear peuvent également notifier la Société par l'intermédiaire de la plateforme d'ABN AMRO (www.abnamro.com/evoting), dans le délai mentionné ci-dessus, c'est-à-dire au plus tard le vendredi 6 mai 2022.

Le soussigné (nom et prénom / nom de la personne morale) (l'*Actionnaire*)

Domicile / Siège

Adresse e-mail

(Les personnes morales doivent préciser l'adresse e-mail de la/des personne(s) physique(s) signant en leur nom)

Propriétaire de _____ actions dématérialisées / nominatives (biffer la mention inutile) de Titan Cement International SA confirme par la présente son intention de participer à l'Assemblée générale ordinaire annuelle de la Société qui se tiendra le jeudi 12 mai 2022 à 10h00 (CET) à l'hôtel Hilton Nicosia à Chypre, rue Achaion 1, Engomi, 2413 Nicosie (l'*Assemblée*), avec toutes les actions susmentionnées, qui ont été enregistrées à son nom à la Date d'Enregistrement, c'est-à-dire le jeudi 28 avril 2022, à minuit (CET).

PROTECTION DES DONNÉES

La Société accorde la plus grande importance à la protection et à la sécurité des données à caractère personnel qu'elle reçoit des actionnaires dans le cadre des Assemblées. Les actionnaires peuvent consulter l'Avis de Confidentialité à l'attention des Actionnaires pour information au sujet du traitement de leurs données à caractère personnel et des droits qui leur sont conférés en vertu du règlement général sur la protection des données (règlement (UE) 2016/679) (« RGPD »). L'Avis de Confidentialité est disponible sur le site Internet de la Société (lien : https://ir.titan-cement.com/Uploads/Privacy_Note_for_shareholders_FR.pdf).

Lieu: _____

Date: _____ 2022

Signature(s):

Les personnes morales doivent préciser le(s) nom(s), prénom(s) et qualité de la (des) personne(s) physique(s) signant en leur nom. Si l'Actionnaire n'est pas une personne physique qui signe cet avis de participation lui-même ou elle-même, le(s) signataire(s) déclare(nt) et garantit(-issent) à la Société d'avoir les pleins pouvoirs de signer cet avis de participation pour le compte de l'Actionnaire.
